

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
ARRONDISSEMENT DE LENS
CANTON DE WINGLES
COMMUNE DE GRENAY

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du Centre Communal d'Action Sociale de Grenay
Séance ordinaire du Jeudi 30 avril 2026

L'an deux mille vingt-six le jeudi trente avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Grenay, s'est réuni, sous la présidence Madame Daisy DUVEAU, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de Membres

Au conseil : 13

Présents : 11

Absents : 2

11 PRESENTS : Mme Daisy DUVEAU – Mme Nathalie BLONDEL – Mme Caroline TAILLEZ – Mme Linda CAFFIER – Mme Manon VASSE – Mme Nathalie LEROY – Mr Christian CHAMPIRE – Mr J. Bernard DETOEUF – Mme Michèle LEBLOND – Mr Alphonse LEROY – Mme Annie PONCHEL

2 ABSENTS : Mme Monique DUPUY – Mr Gildas IBBA

DATE DE LA CONVOCATION
17/04/2026

DELIBERATION N° 07-2026 RELATIVE A L'ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le décret 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,
Vu la délibération du Conseil d'Administration du 10 avril 2025 approuvant le budget primitif de l'année 2025,
Considérant que le Conseil d'Administration doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Madame la Présidente,
Considérant que pour ce faire, Madame la Présidente doit quitter la séance sur l'exécution de la tenue des comptes du receveur municipal pour l'année 2025,
Considérant que le compte de gestion adopté préalablement doit faire ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif,
Après avoir entendu Madame la Présidente, il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter le compte administratif de l'exercice 2025 du budget du CCAS arrêté comme suit :



Le Compte Administratif 2025 est le suivant :

Section	Dépenses	Recettes		
		Total de l'exercice	Résultat reporté 2024	Résultat de clôture
Fonctionnement	194 575,27	198 858,54	60 259,70	64 542,97
Investissement	3 528,82	1 518,00	6 481,22	4 470,40

Après avoir délibéré le Conseil d'Administration approuve cette délibération à 9 POUR et 1 ABSTENTION.

La Présidente

Daisy DUVEAU



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Pour copie conforme au Registre des Délibérations

Et publication du :
Ou notification du :

